

Syllabus DUEF Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises Objectif A1

Description du cours et modalités pédagogiques :

Le DUEF est un diplôme universitaire qui atteste de compétences linguistiques en français.



Il est reconnu par un grand nombre d'universités faisant partie de l'[ADCUEFE](http://www.adcufe.fr), une association de directeurs de centres universitaires de FLE, regroupant 40 centres.

Choix du niveau de DUEF :

Un test de positionnement au début de chaque semestre permet d'évaluer le niveau de chaque apprenant. Il est composé de plusieurs étapes :

- Test de placement en ligne (à distance)
- Test écrit, constitué de 2 productions écrites de difficultés progressives
- Test oral : cet entretien informel permet de définir le projet et le niveau de langue de chaque apprenant.

Objectif :

Apporter la formation linguistique et culturelle qui permettra à l'apprenant de comprendre et produire l'essentiel d'une conversation concernant des thématiques familières et simples comme la famille ou la vie quotidienne.

L'enseignement est axé sur le français général, c'est-à-dire la langue de communication, orale et écrite.

En tenant compte des objectifs visés, l'enseignant adapte les contenus proposés aux différents profils des apprenants.

Public :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent progresser en français, complètement débutantes.

Conditions d'accès :	Personne ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat
Prérequis :	Aucun. Test de niveau pour déterminer le niveau de départ
Langue d'enseignement :	Français

Poursuites d'études possibles :

DUEF A1	DUEF A2	DUEF B1		DUEF B2	DUEF C1	DUEF C2
Ces diplômes ne permettent pas d'entrer à l'université sans test de français				Ces diplômes permettent d'entrer à l'UPPA et dans certaines universités sans test de français		

Modalités pédagogiques :

Modalités de cours		
216h/ semestre	18h/ semaine	Pendant 12 semaines

La progression se fait par la succession d'unités pédagogiques aux thématiques différentes. Chaque unité vise à atteindre des objectifs linguistiques, culturels, communicatifs définis en amont.

La mise en œuvre de ces objectifs passe par des cours de grammaire, de lexique, des compréhensions orales, des compréhensions écrites, des productions orales et des productions écrites variés.

Compétences :

À la fin de ce DUEF, vous serez capable de

- comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples).
- communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange simple et direct visant à satisfaire des besoins concrets.
- Se présenter et décrire avec des moyens très simples sa formation, son environnement immédiat.

Programme général des actes de parole

(Ce programme est donné à titre indicatif et dépend de la progression du groupe) :

- Se présenter, présenter quelqu'un, répondre à une présentation, interagir par téléphone, mail ou courrier
- Demander et donner des informations (sur un mode simple)
- Exprimer ses goûts
- Agir par rapport à autrui : proposer, demander de faire quelque chose et y répondre
- Participer à un échange (sur un mode très simple)

Ressources pédagogiques :

Ressources partagées par les enseignants.

Modalités d'évaluation : Langue (200 points)

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Compréhension orale*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre
Compréhension écrite*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre
Production orale*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre
Production écrite*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre

*Note seuil : 8/20